

N° 706
5 MARS 2011

L'UNIVERSITE SYNDICALISTE



19 MARS : MANIFESTATION À PARIS LE SECOND DEGRÉ EN LUTTE

Pourquoi, dans le cadre de la journée nationale unitaire du 19 mars, le choix d'une manifestation à Paris, rassemblant notamment l'ensemble des personnels du secondaire ? Si la FSU a poussé à cette modalité d'action, si le SNES appelle les collègues à investir massivement le pavé parisien, c'est bien parce qu'il s'agit de prendre la mesure des choses, de s'adresser à l'État, de contrer une politique dévastatrice pour l'Éducation. Après la journée du 22 janvier, les personnels ont largement poursuivi l'action, en refusant les dotations insuffisantes, en multipliant les initiatives destinées à révéler la réalité des situations et des réformes imposées, en s'adressant aux parents comme aux élèves.

La grève du 10 février, à l'appel de la FSU et la CGT Educ'Action, a permis de rassembler, donner sens à cette profusion d'actions en illustrant l'ampleur du mécontentement.

Depuis, tous les indicateurs continuent d'être au rouge : calcul des dotations sur des bases augmentant le nombre d'élèves par classe, plan social frappant les professeurs des sciences et technologies industrielles, situation de plus en plus dégradée des zones concentrant difficultés sociales et scolaires, fatigue et stress des stagiaires...

Se donner les moyens de construire une réponse à la hauteur des enjeux, face à un gouvernement de plus en plus impopulaire, promouvoir un mouvement social pour l'école durable et fort s'avérerait plus que nécessaire et on ne peut que déplorer la frilosité de certaines organisations, déléguant sans doute aux prochains scrutins le soin de défendre notre modèle social et éducatif. Le 19 mars, en manifestant à Paris, les personnels de l'Éducation exprimeront leur attachement à leurs missions, leur volonté de respect de leurs métiers, leur souci d'un système public d'éducation qui ne fasse pas le tri entre les élèves et ne « naturalise » pas les difficultés en figeant *a priori* les destins scolaires des jeunes de catégories populaires, soupçonnés d'être inaptes aux études longues et donc réduits au socle commun.

Dans un contexte où les attaques contre la Fonction publique s'enchaînent, entre les provocations de Christian Jacob et les projets de Bancel visant à faire passer les fonctionnaires du statut au contrat de travail de droit commun, l'Éducation nationale gêne le pouvoir en place. Elle incarne encore ce qui fait l'essence de notre fonction publique, les principes d'égalité, de continuité, d'indépendance du fonctionnaire, garant de l'égalité de traitement des usagers ; quelle aubaine pour le pouvoir constituerait la substitution du contrat au statut ! Ce serait l'occasion d'augmenter le champ des possibilités pour le privé, de licencier les récalcitrants, de remplacer l'enseignant concepteur de son métier par des personnels subordonnés aux objectifs et hiérarchies locales, de ne pas revaloriser nos métiers en développant concurrence et individualisation.

La résistance des personnels, la conscience qu'ils ont des dangers pour la jeunesse d'un système éducatif pauvre et inégalitaire freine pour l'instant l'ardeur de nos penseurs libéraux, poursuivant par ailleurs une politique d'assèchement budgétaire de l'État.

Mais, sans attaque frontale, à travers la mise en place de toute une série de mesures (réforme de l'évaluation des enseignants, extension du dispositif Clair, primes aux recteurs et chefs d'établissement...), ils sapent peu à peu les fondements de nos métiers et tendent à installer un autre système éducatif.

En manifestant le 19 mars, c'est notre engagement pour le service public, pour le second degré et ses personnels que nous montrerons.

Soyons nombreux et prêts à poursuivre. ■

Frédérique Rolet, cosecrétaire générale



ENJEUX 2

- INTERNATIONAL
- DROITS ET LIBERTÉS

MÉTIERS-CARRIÈRES 3

- PRÉCARITÉ
- FONCTION PUBLIQUE
- COLLOQUE COLLÈGE
- 5 ET 6 AVRIL

ACTION I À IV

- 19 MARS : TOUS À PARIS
- INFOS PRATIQUES

TOUS A PARIS LE 19 MARS

« Le cœur est humain dans la mesure où il se révolte » GEORGES BATAILLE

INTERNATIONAL RÉVOLTES DANS LE MONDE ARABE

La révolte des peuples touche tous les pays du Maghreb au Moyen-Orient. Les dictateurs de Tunisie et d'Égypte ainsi qu'une partie de leurs proches sont renversés. Le dictateur libyen est sur le point de l'être.

La révolte s'exprime aussi en Algérie, au Maroc mais aussi au Yémen, à Bahrein, au Soudan, à Djibouti, en Jordanie, à Oman, en Irak et même en Iran. Partout la même soif de liberté alliée à une demande sociale forte qui débouche sur une revendication politique : nouvelle Constitution en Tunisie, monarchie constitutionnelle au Maroc... Nul ne sait quelle sera l'issue de ce vent de révolution ! Ses acteurs ne se laisseront pas déposséder comme le montrent les récents événements de Tunisie.

AMBIGUÏTÉ

Personne n'a vu venir cette situation sauf peut-être certains acteurs sociaux qui agissent depuis longtemps pour de vrais changements dans ces pays. Sarkozy et son gouvernement continuent d'entretenir une position ambiguë sur les bouleversements en cours, plus préoccupés qu'ils sont par la défense des intérêts de leurs amis de la bande du Fouquet's que des intérêts des populations. Certains diplomates français aux ordres de l'Élysée n'hésitent pas, sous prétexte de devoir de réserve, à sanctionner les Français qui manifestent leur sympathie aux mouvements en cours (voir ci-dessous).



© AFP PHOTO/Joseph Eid

Au contraire, tous ces militants devraient être félicités d'avoir été les vrais ambassadeurs de la France auprès des populations !

Pour sa part, le SNES suit avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation dans tous ces pays sous l'angle des revendications sociales, de l'éducation et du syndicalisme. Dans tous les pays où existaient des structures syndicales, des changements de dirigeants sont en cours. Le SNES s'attachera à renouer des contacts avec les nouvelles équipes dirigeantes

et lancer un travail commun. Dans d'autres pays, le syndicalisme authentique et indépendant reste à inventer.

Le SNES lancera des initiatives pour développer des liens avec toutes ces nouvelles organisations. Tous ensemble nous agirons pour que ces organisations syndicales du Maghreb au Moyen-Orient puissent accéder, agir et s'exprimer dans les organisations syndicales internationales.

■ Roger Ferrari (roger.ferrari@snes.edu), secrétaire International SNES-FSU

LE RENOUVEAU ÉGYPTIEN

L'espoir qui s'est soulevé en Égypte avec le mouvement du 25 janvier est immense et à la mesure de la tâche qui l'attend pour satisfaire les exigences de transformation sociale de ce peuple.

Comme enseignants syndicalistes exerçant dans ce pays, nous n'avons pu qu'être enthousiasmés par cette explosion et en premier lieu par le refus de la logique de la peur et de la soumission à l'autorité qui l'a marquée dès le début. En « relevant la tête » comme le proclament les badges qui fleurissent aujourd'hui, les jeunes égyptiens ont ouvert une vanne et c'est maintenant un torrent d'aspirations qui se forment dans les rassemblements : abolition du régime, de la loi d'urgence, de la corruption, mais aussi revendications salariales, exigence d'un syndicalisme indépendant et de dignité dans la vie citoyenne.

Les revendications concernant l'éducation n'ont pas été absentes des débats sur la place Tahrir. Un système éducatif public exsangue, des effectifs de 50 à 70 élèves dans les classes, des manuels obsolètes, des méthodes pédagogiques archaïques et les salaires des enseignants qui n'atteignent pas 80 euros par mois :



© AFP PHOTO/Miguel Medina

c'est une transformation profonde qui est attendue par la jeunesse de ce pays, d'autant qu'un système de cours privés gangrène l'école publique : d'une part les élèves ne peuvent espérer réussir aux examens bi-annuels sans y avoir recours, et d'autre part les enseignants ne peuvent vivre décemment sans en dispenser.

Nous avons la chance d'assister au renouveau fantastique de ce pays et il a besoin de toute notre solidarité pour éviter les impasses dans lesquelles certains pourraient tenter de le replonger. C'est une armée pilotée par des anciens du régime qui le dirige, associée à un gouvernement qui contient encore bon nombre de corrompus. Il est urgent à cet égard que la diplomatie occidentale et particulièrement française renonce définitivement au soutien politique et économique des dictatures arabes et de leurs castes.

■ Sylvie Nony, enseignante et responsable SNES au Lycée français du Caire

DROITS ET LIBERTÉS NEUF SCOLAIRES INTERPELLÉS

Le 15 février 2011 à Amiens, les forces de l'ordre ont interpellé dès l'aube dans leur foyer d'hébergement neuf lycéens et collégiens issus de pays d'Afrique. Ces jeunes, mineurs isolés, sont arrivés en France et ont été confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Arrêtés, ils ont été dispersés et enfermés dans différents centres de rétention. Les professeurs du LP Romain Rolland à Amiens (7 élèves concernés) et du collège, bouleversés, ont vite réagi, à l'initiative de RESF : lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale, au recteur, à la préfecture, aux collectivités territoriales, manifestation, réunions publiques, pétitions...

L'enfermement de ces jeunes et leur expulsion possible sont liés au résultat de tests osseux dont la fiabilité est largement contestée par la communauté scientifique (cf. les conclusions de l'Académie nationale de médecine le 8 mars 2006 et du Comité national d'éthique du 23 juin 2005). Mais peu importe, la politique du chiffre l'emporte. Une fois les jeunes déclarés majeurs, on peut les expulser. L'affaire est très grave : ces jeunes sont victimes d'une arrestation collective sans précédent dans l'Éducation nationale, « coup de file » révoltant et indigne. On peut aussi, dans cette affaire, s'inquiéter du rôle joué par l'ASE, institution normalement chargée de la protection des enfants.

Les mobilisations ont permis de faire libérer 8 jeunes sur 9. Christian, élève au collège C. Franck, doit l'être aussi. Tous doivent pouvoir poursuivre sereinement leur scolarité perturbée par ces événements scandaleux.

■ Marylène Cahouet

DROIT AU LOGEMENT : FIN DE LA TRÊVE

Les expulsions locatives peuvent recommencer. Pour le droit pour tous à un logement décent, manifestation le 12 mars dans toute la France.

La fin de la trêve hivernale approche...
MANIFESTONS !

**POUR L'ARRÊT
DES EXPULSIONS**
LA PRODUCTION MASSIVE DE
LOGEMENTS SOCIAUX
CONTRE LE LOGEMENT CHER

**Samedi
12 mars**
14h30 / Place de
la République

R&SEL
www.stopauxexpulsions.org

Grèce contre l'austérité

Grève de l'éducation en Grèce les 22 et 23 février, le syndicat OLME (second degré) était dans les rues d'Athènes le 23 contre les mesures imposées par le gouvernement grec en coopération avec l'UE et le FMI : perte de 3 mois de salaire par an, diminution du niveau des pensions, augmentation du nombre d'annuités pour la retraite, dégradation des services publics



et sociaux, fusion et fermeture d'établissements scolaires. Nos collègues font face à une politique d'austérité sans précédent au nom de la crise financière !

© DR

Les suspendus du Caire

L'enseignant du premier degré qui portait une pancarte « casse toi pauvre con » sur la place Tahrir est toujours sanctionné. L'enseignant n'a toujours pas l'autorisation de retourner en Égypte.

Pour la rentrée du 28 février, un nouveau collègue a été suspendu au Lycée du Caire. Le 6 février, dans une réunion consacrée au lycée, plusieurs enseignants ont tenté de prendre la parole à la suite d'un monologue du chef d'établissement qui tenait ce qui semblait être le seul micro. Une enseignante lui a demandé de pouvoir en disposer et s'est vue opposer un refus. Un autre enseignant s'est levé, et a tenté de prendre le micro des mains du proviseur, sans le faire jusqu'au bout. C'est ce geste qui a justifié le rapport du chef d'établissement et par suite, la suspension du collègue qui risque de se transformer en « fin de mission ».

L'ambassade de France et l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) sont aux abois en Égypte. Tous les prétextes sont bons pour essayer de virer les militants qui expriment des opinions politiques... différentes de celles de l'Élysée !

Pour le droit syndical aux États-Unis

Les enseignants à travers tout le globe ressentent une vive inquiétude face aux tentatives de priver les éducateurs et autres employés du secteur public des États-Unis de leurs droits syndicaux fondamentaux. Le SNES, au sein de l'Internationale



de l'Éducation, soutient les organisations membres aux États-Unis, l'AFT et la NEA, dans leur lutte acharnée contre la législation régressive qui priverait les fonctionnaires de l'État, y compris les enseignants, de leur droit de négociation collective, entre autres dans les États du Wisconsin, de l'Idaho, de l'Ohio, du Tennessee et de l'Indiana. Diane Ravitch, historienne de l'éducation, écrit que « comme les autres Républicains conservateurs, le gouverneur du Wisconsin souhaite saper le pouvoir des syndicats représentant les fonctionnaires, et en particulier les syndicats d'enseignants, car l'enseignement public représente le plus grand poste de dépenses pour chaque État ».

« Le plus grand mal, à part l'injustice, serait que l'auteur de l'injustice ne paie pas la peine de sa faute » PLATON

NON-TITULAIRES RAPPORT DE FORCE

Le gouvernement annonce pour le 7 mars la fin des négociations engagées sur la situation des non-titulaires de la fonction publique.

Le gouvernement a été contraint de tenir compte des exigences exprimées par la plupart des fédérations syndicales mais des blocages importants demeurent. Jusqu'au terme des discussions, la FSU s'efforcera de les faire lever. Un dispositif particulier d'accès à la titularisation sera ouvert au cours des quatre prochaines années, concours professionnalisés ou examens professionnels. Pourront s'y présenter les agents en CDI ou en CDD justifiant de 4 ans d'ancienneté auprès de leur employeur, acquis sur 6 ans au plus. La pression syndicale a permis d'élargir les modalités de titularisation, de permettre l'inscription d'un nombre important de CDD. Le SNES a insisté pour que les pratiques des rectorats ne conduisent pas à écarter de fait les enseignants contractuels ou vacataires. Cependant, il reste à traiter de la situation de ceux dont le contrat serait interrompu à la date fatidique de la signature du protocole.

Point noir aussi, le volume des emplois qui seront offerts, le gouvernement cherchant à limiter le financement aux actuels crédits consacrés à la rémunération des contractuels et renvoyant aux administrations et employeurs la responsabilité de fixer le nombre de postes offerts.

Le deuxième axe du document traite des cas de recours au contrat. Le gouvernement considère qu'il suffirait de « clarifier » la loi et la réglementation, de disposer de contrats types et d'améliorer le suivi statistique pour éviter les abus et mettre les contractuels à l'abri de la précarité. Dans cette logique, il n'envisage pas de réduire la possibilité pour les administrations de signer des contrats, et propose même de les étendre ! Il va jusqu'à évoquer la possibilité d'inventer un

« contrat de projet », au terme incertain. L'ensemble des organisations a jusqu'à présent refusé cette logique. FSU, CFDT, CFTC, CGT, Solidaires et UNSA ont choisi de faire pression ensemble pour que les discussions débouchent sur la fin de l'emploi précaire dans la Fonction publique, et sur des droits individuels garantis par des règles collectives pour les agents non titulaires. Le 21 février, dans un courrier commun ils se sont adressés en ce sens aux ministres Baroin et Tron⁽¹⁾. Le 7 mars, les ministres devront bien répondre à ces exigences communes. Ils ne devraient pas pouvoir imposer des propositions rejetées par tous, comme le contrat de projet. Rien n'est plus urgent que de maintenir la pression !

■ Anne Féray, Vincent Lombard

(1) <http://www.fsu.fr/Six-federations-syndicales-de-la>



© Thierry Nectoux

AGRÉGÉS PROMOTIONS D'ÉCHELON

La CAPN des agrégés, réunie du 22 au 24 février 2011, a examiné les promotions d'échelon comprises entre le 1/09/2010 et le 31/08/2011.

Cette année le ministère a décidé sans concertation d'exclure les stagiaires titulaires du tableau d'avancement d'échelon donc de les priver d'une promotion au choix ou au grand choix. Le SNES a vivement dénoncé cette décision.

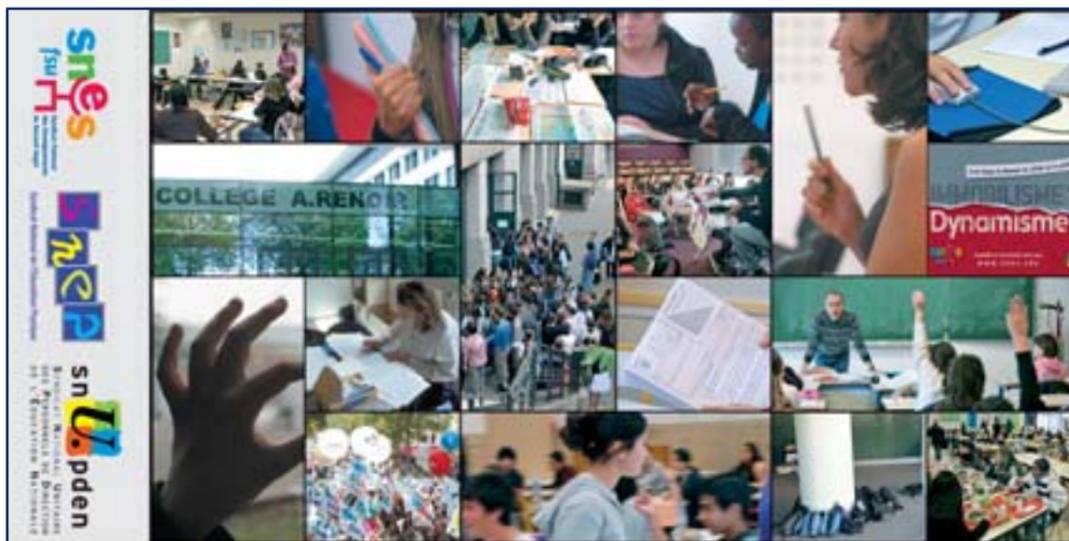
L'harmonisation des notes pédagogiques reste imparfaite, inégale et injuste malgré le rajeunissement des notes des collègues inspectés avant août 2005. Les élus du SNES ont vérifié toutes les situations pour lesquelles ils avaient des éléments (fiche syndicale remplie, documents joints) et contacté directement les syndiqués lorsqu'il y avait une incertitude. Ils sont intervenus pour faire corriger les erreurs constatées et, dans de nombreux cas, ont rétabli les collègues dans leurs droits. Ils continuent à le faire pour les erreurs constatées après la CAPN.

Les arrêtés d'avancement seront pris par le ministère dans une quinzaine de jours et transmis aux rectorats pour exécution. Il faut compter environ deux mois pour que le traitement suive, complété d'un rattrapage financier le cas échéant. Pour en savoir plus : <http://www.snes.edu/AGREGES-CAPN-Avancement-d-echelon.html>

■ Nathalie Valence



COLLOQUE COLLÈGE



COLLOQUE DES 5 & 6 AVRIL 2011

« Redonner un avenir au collège »

PROGRAMME

MARDI 5 AVRIL

Matinée

- Le collège : enjeux et situation
- Les missions du collège, sa place dans le système éducatif

Après-midi

- Le travail enseignant et le métier. Regards croisés

MERCREDI 6 AVRIL

Matinée

- Quels leviers pour une véritable démocratisation scolaire ?

Après-midi

- Lancement d'un appel pour le collège

Avec la participation de nombreux chercheurs, personnalités et syndicalistes, notamment⁽¹⁾ :

J. Bernardin, S. Boimare, S. Bonnéry, P. Bride, Y. Careil, S. Chauvel, J.-L. Derouet, B. Groison, T. Lamarche, F. Lantheaume, C. Laval, C. Leconte, C. Lelièvre, D. Paget, C. Passerieux, X. Pons, T. Poullaouec, P. Rayou, J.-Y. Rochex, F. Testu...

(1) Sous réserve de changement de dernière minute

Modalités pratiques

Lieu : Eurosites Paris Saint-Ouen, 27, rue Godillot, 93400 Saint-Ouen. Métro Mairie de Saint-Ouen (ligne 13). Inscription obligatoire auprès des sections académiques du SNES. Participation aux frais : 25 euros par participant, syndiqué ou non syndiqué. Cette participation couvre les frais de repas de midi pris en charge par le SNES. Les billets de train et les nuitées éventuelles des participants syndiqués seront remboursés. Toutes les informations sur www.snes.edu, rubrique Collège



MUTATIONS 2011 INITIATIVE MALHEUREUSE

Depuis le 25 février, le ministère diffuse à certains demandeurs de mutation, via une officine téléphonique privée, un « projet » de mouvement interacadémique, alors que les commissions paritaires se réuniront à compter du 8 mars.

« P rojet » entaché d'un très grand nombre d'erreurs, en tentant de s'affranchir du contrôle exercé par les commissions paritaires élus au suffrage universel direct de la profession, l'administration prend la très lourde responsabilité de diffuser de manière précipitée et anticipée des informations non fiables. Par cette opération de communication promotionnelle, le ministère entend accrédi ter l'idée que les élus des personnels sont inutiles. Cette attaque contre le paritarisme vise les personnels et leurs droits.

Le SNES a décidé de ne pas laisser les personnels isolés face à l'administration. Dans l'immédiat, ses élus ont informé les syndiqués du contenu du projet ministériel, susceptible d'être substantiellement modifié en fonc-

tion du déroulement statutaire des travaux des commissions.

Le rôle premier des instances paritaires est de veiller au respect des droits de chacun et à l'application, dans la transparence, des règles communes à tous. Les élus nationaux travaillent à rétablir les droits à mutation de chacun, dans le respect du barème. À compter du 8 mars, au sein des FPMN, ils proposeront à l'administration la correction des erreurs.

Le SNES informera les demandeurs de leur résultat définitif, au fur et à mesure du déroulement des commissions par discipline, et publiera à l'issue de chaque FPMN les barres définitives et justes du mouvement. Site www.snes.edu (rubrique « Mutations »).

■ Christophe Barbillat, emploi@snes.edu



ACTUALISEZ VOS COORDONNÉES

Pour disposer d'une information rapide sur le suivi et le résultat de votre demande, vérifiez vos données personnelles via le site du SNES, « Espace Adhérents » (accès avec votre code syndical personnel), adresse postale, adresse mail et numéro de téléphone portable (envoi des résultats par SMS).

Retraités

Se battre pour le pouvoir d'achat, contre les projets de démantèlement de la Sécu avec la « dépendance », être avec nos collègues dans leur lutte contre la politique destructrice de Chatel, défendre le second degré, agir partout où c'est nécessaire, et avec Sarkozy, c'est nécessaire partout, pour la défense des droits et libertés. Les retraités du SNES ont devant eux un mois de mars chargé.

En même temps sur le terrain ils agissent en direction des pouvoirs publics et des élus avec les retraités des autres organisations syndicales et dans la FGR-FP.

Mais cela bloque toujours au niveau national avec les UCR. L'exemple des pays arabes montre que l'union dans la revendication est une force. Que faut-il pour que les UCR en conviennent ici ?

Calvados... suite

Décidément l'IA du Calvados se fait une spécialité de la politique de la trique quand les arguments lui manquent pour justifier une préparation de rentrée calamiteuse.

Non content d'avoir fait la Une de la presse en attribuant les dotations horaires aux collèges en fonction de leur taux de redoublement, il défraye de nouveau la chronique en s'adonnant cette fois à un acte de répression syndicale.

Ainsi, suite au collage de 359 silhouettes matérialisant les 359 suppressions de postes prévues à la rentrée 2011 (académie de Caen) sur la façade de l'inspection académique, il a déposé plainte contre la FSU : son secrétaire départemental, est convoqué lundi 7 mars à 10 h au commissariat d'Hérouville Saint Clair. Ne pouvant invoquer ni dégradation, ni intrusion, ni gêne vis-à-vis des personnels, l'IA du Calvados choisit donc de criminaliser l'action syndicale.

Les syndicats de la FSU ont dénoncé cette tentative de « mise au pas » du mouvement syndical et appellent à un rassemblement devant le commissariat, le 7 mars à 10 heures, suivi d'une marche de protestation en direction de l'inspection académique.



Pas de promotion pour les stagiaires

Le ministère a décidé cette année d'exclure les stagiaires de l'avancement au grand choix et au choix au motif qu'ils ne seraient pas notés comme les personnels titulaires. Seule une promotion à l'ancienneté peut leur être accordée s'ils ont atteint la durée nécessaire pour y prétendre.

Outre que c'est mal connaître la diversité des situations des stagiaires (certains pouvant être déjà titulaires dans un autre corps), cela ne fait qu'amputer une revalorisation déjà bien maigre et uniquement ciblée sur les débuts de carrières tout en réduisant le nombre de promotions possibles pour tous. Il n'y a pas de petites économies !

Plus d'informations, consultez <http://www.snes.edu/Enjeux-Informations-generales.html>



PETITES ANNONCES

SNES-PETITES ANNONCES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. 01 40 63 27 10

LOCATIONS

Espagne, Andalousie, loue apt confort, 4/6 p., pisc., clim., ds pt village bord de mer, 250 € à 600 € la sem. Tél. 06 31 61 12 12.

Conca (Corse du sud), GR 20, 10 mn mer et rivière, loue maison village 4/5 pers. Tél. 04 95 30 47 90, h.r.

Portugal, Ericeira, bord de mer, côte Lisbonne, loue maison, port typique de pêcheurs. Tél. 05 53 40 92 00.

Danemark, près des plages, loue confortable chalet sur la Riviera danoise. Tél. 05 53 40 92 00, ericeirafd@hotmail.com

Avignon, échange maison 4 p., jardin, pdt festival, du 15 au 30 juill. contre maison Bretagne, alain.chanu@wanadoo.fr

Gers, loue gîte calme, pisc. privée, 4/6 pers., juil./août: 600 €, sem. Tél. 05 62 69 61 08 / 06 86 71 62 14.

Ile de Ré, jolie mais. conf., port, plage, pistes cycl., 20 mn La Rochelle, ttes périodes. Tél. 05 46 35 97 56 / 06 10 71 24 75.

Paris 13^e, Gobelins, loue 2 p. conf., 2/4 pers., 360 €/sem. Tél. 06 07 94 91 36.

Toscane, loue mais. village 2 pers., 350 €/sem. Tél. 06 42 56 30 28.

Lubéron, mais. village 3 p., avril à oct.: 200/300 €/sem. Tél. 06 13 03 43 51.

(24) Périgord, près Sarlat, gîte 4 ch., ttes périodes. Site: Les Longues Pausas, Trémolat. Tél. 06 78 73 17 35.

Lubéron, site except., maisons de caractère dans propriété boisée 5 ha, gde piscine, avril/nov. Tél. 04 91 76 13 59 / 06 60 05 26 26.

Couple 39 ans (fille de coll.) cherche appart. 3 pièces Paris rive droite. Tél. 06 78 45 20 44.

Costa Brava, Estarlit, F4 front de mer, tarif espagnol. Tél. 06 07 12 28 72.

Cordoue, T2. Tél. 06 42 74 27 08.

Tarifs: 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés à L'US • 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles

Périgord, gîtes 4, 6 ou 12 pers., pisc., poneys. Tél. 05 53 36 07 41 (soir).

(30) Sommières centre, sud France, F2, 500 €/sem. ou 150 €/w.e., 2/4 pers., 60 m², charme. Tél. 04 66 80 35 66.

Ile d'Oléron, 4 p. à louer, juin-juillet-août, 2 ch., s.d.b., cuis., cours clôturée, 1 km mer. Tél. 05 53 50 63 92 / 06 73 29 46 33.

Drôme provençale, charme et nature, ds village de Mirabel, loue ttes saisons petits mas 2, 4 à 6 pers., tt cft, calme, beau parc, tennis, pisc. chauffée, avril/oct., prox. ts comm., doc./dem. Tél. 04 75 27 13 26, site web: www.les-mirabelles.com

Montpellier, villa + park, F4 + jardin, calme, 15 mn à pied du centre; Palavas 15 mn en auto, août: 900 €/quinz. Tél. 06 28 02 23 37.

7 min de Paris, loc. mais. + jardin, 2 pers. max., 350 €/s. Tél. 06 32 14 73 56.

Grèce, Tinos, petite mais. anc., ht vill. perché, confort rustique, 2/4 pers., 350 à 550 €/sem. Tél. 04 66 60 26 22.

- Ile d'Oléron, maison 3 ch., salon, jard. clos, calme, conf., du 15/7 au 15/8: 1100 €/quinz.

- Sicile, Syracuse, Ortygie, appt. 2 ch., salon, conf., 50 m mer, avril à fin juin: 500 €/sem. Tél. 01 43 29 96 56, brunobassi@free.fr

- La Rochelle, été, jolie mais., jard., prox. mer, port. Tél. 05 46 67 49 04.

- Ile d'Yeu, Pâques, jolie mais., jard., ds village. Tél. 05 46 67 49 04.

Paris 20^e, loc. F4 dupl., avril./juil./août, 4 à 6 pers., à partir de 450 €/sem. Tél. 06 82 36 71 14.

Cancale (prox. St-Malo, plage), jolie maison de pêcheur, 2/4 pers., calme, gd confort, jardin, à louer tte l'année (w.e./sem.), de 270 à 450 €/sem. Tél. 06 15 41 50 48.

(29) Morlaix, jard., 4 ch., prox. ctre, mer, 350 €/sem., 9-27/07. Tél. 02 56 36 03 74.

Budapest, bel apt F2, 43 m², 2 pces tt cft, mblé entièrement neuf, cuis. tt eq. Au ctre Budapest (50 m de Váci Utca et Danube). HS: 70 €/j; BS: 50 €/j. Tél. 06 43 60 95 52.

DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition, à partir de 1000 €. Occasion, neufs, px importateur... livr. et SAV ds toute la France, Bechstein, Baldwin... Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouvert 7/7 sur RDV - www.300pianos.fr

LOISIRS

Réduc'SNES et l'association Chicokids proposent 2 circuits touristiques en avril 2011 en Syrie, en Ouzbékistan et randos à Madère; 2 circuits de 3 semaines dans l'ouest américain ou au Vietnam durant l'été. Pour de plus amples informations, contactez l'association au 06 29 27 04 31 / 05 56 85 62 70 ou chicokids@gmail.com

Voilier 12 m, coll. skip. emb. eq., îles d'Hyères, Corse, Sardaigne, 300 €/s. Tél. 06 77 85 88 39.

Publicité

CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

Pour intéresser mon banquier, il manque des zéros à mon compte !

Dans ma banque, on est tous égaux...

Elle est coopérative et je me sens en confiance.

casden
BANQUE POPULAIRE

La CASDEN affirme ses valeurs d'entraide et de solidarité et donne à tous les enseignants et les personnels techniques et administratifs la possibilité de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions. Partager avec vous une relation de confiance, à la CASDEN c'est une priorité.



REJOIGNEZ-NOUS SUR WWW.CASDEN.FR OU CONTACTEZ-NOUS AU 0826 824 400 (0,05 € TTC/min en France métropolitaine)
L'offre CASDEN est également disponible dans le Réseau Banque Populaire.

FSU
Ile-de-France

Colloque le travail contenu et réalité

analyses, revendications, luttes et activités syndicales

Un colloque organisé par
la FSU Ile-de-France et l'Institut de Recherche de la FSU

vendredi 11 mars 2011
à la Bourse du travail (bd du Temple, M^o République)

Publicité

Vacances en camping avec le GCU*

- 100 terrains aménagés
- Location de résidences mobiles, d'appartements et de bungalows toile
- Tarifs attractifs
- Activités de plein air, détente et loisirs
- Ambiance familiale et conviviale

*Associés MAJ et Fila MAJ - Fonctionnaires ou employés d'une collectivité territoriale - Salariés des établissements publics de l'éducation, de la formation, de la recherche, de la culture, de la santé, des sports et loisirs, de l'action sociale - Enseignants de l'Enseignement Supérieur.

GROUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES
72 boulevard de Courcelles - 75017 PARIS
Tél. : 01 47 63 98 63 - Fax: 01 47 63 04 14
www.gcu.univ.fr - ggcu@gcu.univ.fr

Recevez gratuitement notre documentation** en retournant ce bon au GCU

Nom : _____ Prénoms : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
**Envoi d'un CD-Rom : ou Envoi d'une documentation papier :

GROUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES - 72 boulevard de Courcelles - 75017 PARIS



L'Université Syndicaliste n° 706 du 5 mars 2011, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degré (FSU) 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. : 01 40 63 29 00. Directeur de la publication: Roland Hubert (roland.hubert@snes.edu). Rédacteur en chef: Matthieu Leiritz. Régie publicitaire: Com d'habitude publicité, Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03, contact@comdhabitude.fr Publicités: CASDEN (p. 8), GCU (p. 8). Compogravure: C.A.G., Paris. Imprimerie: SIEP, Bois-Le-Roi (77). Abonnements: 1) Personnels de l'Éducation nationale: France: 30 €; étranger et DOM-TOM: 44 €. 2) Autres: France 42 €; étranger et DOM-TOM: 56 € - N° CP 0113 S 06386 - ISSN n° 0751-5839. Dépôt légal à parution - Joint à ce numéro: un encart Alternatives économiques, un 24 pages Retraités, un 8 pages Femmes, un 4 pages FCA.

NOUS NE VOULONS PAS DE CETTE ÉCOLE-LÀ !

19 MARS : LE SECOND DEGRÉ À PARIS

Alors que tous, personnels enseignants, de vie scolaire ou d'orientation, doivent faire front chaque jour face aux difficultés qui sont autant d'obstacles à l'accomplissement de leurs missions, le ministre persiste dans sa politique de suppressions de postes et tente de faire croire que tout va bien et même que tout ira encore mieux dans les mois à venir. Du plan sciences au plan langues, en passant par un enseignement de philosophie en Seconde générale ou par la multiplication des référents dans les établissements (culture, cinéma, orientation...), toutes les annonces installent, à peu de frais, un nuage de fumée derrière lequel se cachent de profondes modifications du système. Autonomie qui n'est de fait qu'un accroissement inadmissible des pouvoirs des chefs d'établissement, réforme de la voie générale du lycée, réforme des séries industrielles et de laboratoires, imposition du livret de compétences au collège et expérimentation du dispositif CLAIR, abandon de l'éducation prioritaire, réforme de l'orientation... toutes ces réformes sont marquées du même sceau : réduction des moyens, désengagement de l'État, dénaturation des métiers mis sous tutelle, impréparation totale qui met tous les personnels dans des contradictions fortes quand ce ne sont pas des impossibilités de faire leur travail, abandon d'une partie de la population scolaire et en particulier les jeunes des classes populaires...

À cela s'ajoutent des projets visant à renforcer considérablement le rôle des chefs d'établissement dans l'évaluation pédagogique des enseignants.

Face à ce constat et s'appuyant sur les batailles que mènent de nombreux établissements, le SNES est porteur de l'impérieuse nécessité d'unité d'action et a proposé, dès la rentrée de septembre, nombre d'initiatives. Faisant l'analyse que le seul problème que rencontrerait le système éducatif aujourd'hui serait de nature budgétaire, plusieurs organisations syndicales du second degré ont refusé de s'engager dans l'organisation d'une manifestation nationale, se contentant d'appeler une nouvelle fois à des manifestations ou des rassemblements locaux.

Pourtant, le second degré est la cible d'attaques d'une ampleur sans précédent et dont la dernière n'est rien de moins que son implosion dans « l'école du socle » avec la bivalence et la fusion du premier degré avec le collège. Le SNES, qui a toujours combattu pour l'unité du second degré, levier de la démocratisation, et la reconnaissance des métiers qui font vivre le collège et le lycée, ne peut accepter cette situation.

Pour imposer l'arrêt des suppressions de postes et une autre politique éducative, pour une autre façon de traiter les personnels du second degré et leurs métiers, pour la réussite de tous nos élèves, le SNES appelle tous les personnels du second degré à manifester à Paris le 19 mars.

■ Roland Hubert, cosecrétaire général

AGIR pour le système éducatif
pour nos métiers
pour nos élèves

STATUTS MENACÉS POSTES SUPPRIMÉS
COLLÈGE EN PANNE MÉTIERS DÉNATURÉS
LYCÉES DÉBOUSSOLÉS ORIENTATION DÉTOURNÉE
FORMATION DES MAÎTRES NIÉE
SALAIRES PLOMBÉS
PARCE QUE NOUS NE VOULONS PAS DE CETTE ÉCOLE-LÀ !
HEURES SUP. IMPOSÉES
EDUCATION PRIORITAIRE DÉMANTELÉE
STI-STL DÉNATURÉES VIE SCOLAIRE DÉGRADÉE
PRIVÉ AVANTAGÉ NON-TITULAIRES MÉPRISÉS
LIVRET DE COMPÉTENCES IMPOSÉ

SAMEDI 19 MARS
JOURNÉE NATIONALE
D'ACTION UNITAIRE
MANIFESTATION
Le second degré à Paris

et partout en France, contacter le SNES dans les sections académiques

snés fsu U

WWW.SNES.EDU

Enseignants en collège confrontés à la hausse des effectifs des classes, à la multiplication des injonctions de toutes sortes, à l'autoritarisme croissant de nombreux chefs d'établissement, alors que le sentiment d'un « travail empêché » s'installe et que les repères se brouillent.

Enseignants en lycée général et technologique forcés d'installer des réformes qu'ils refusent, oscillant entre colère et lassitude devant tant de mauvaise foi dans la mise en œuvre des « nouveautés » qui ne sont que des artifices pour diminuer les coûts et transformer le lycée.

Enseignants des disciplines technologiques industrielles et de laboratoire mis en demeure de se plier à une dénaturation des séries STI-STL qu'ils portent depuis des décennies et dont les élèves seront les premières victimes, et cela dans l'impréparation la plus totale et dans des conditions inadmissibles et proches du plus profond mépris.

Personnels d'éducation et de vie scolaire toujours plus écartelés entre la mise en œuvre d'une politique sécuritaire et leur ambition d'un travail éducatif auprès des élèves.

Personnels d'orientation sommés de multiplier les missions externes à l'Éducation nationale, ballottés des plates-formes dématérialisées aux dispositifs d'orientation tout au long de la vie, empêchés de remplir leurs premières missions dans les établissements et les CIO au service de la réussite scolaire.

Personnels précaires, allant de contrats en contrats, véritable « variable d'ajustement » d'une politique qui nie les qualifications et les principes fondateurs de la fonction publique d'État.

Stagiaires placés dans une situation intenable qui bafoue tous les principes de la formation professionnelle et obère gravement leur entrée dans un métier exigeant qu'ils ont choisi...



TOUS À PARIS LE 19 MARS

PARCE QUE NOUS NE VOULON

ACTIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Lycée Ambroise-Brugière (Clermont-Ferrand)

En heure d'information syndicale, le lycée a voté (28 voix sur 33 présents) une grève d'établissement le 15 mars, avec préavis du 15 au 25 mars. Nous préparons aussi une



action pour la journée portes ouvertes du 19 mars (eh oui...), tout en essayant d'envoyer quelques collègues à la manif nationale. Nous demandons audience au recteur : pour des heures-postes, la réduction des effectifs, assurer les horaires obligatoires dans les disciplines, quel que soit l'effectif, permettre des dédoublements et arrêter les regroupements de séries et niveaux différents, obtenir un demi poste de CPE et plus d'heures d'AED, obtenir « une réelle offre éducative », avec des moyens en conséquence, qui ne soit pas un simple effet d'affichage.

Lycée Mendès-France (Péronne)

Comme la quasi-totalité des lycées de l'académie d'Amiens, celui de Péronne était durement touché par les suppressions de postes. La mobilisation locale, débutée lors de la journée nationale de grève du 10 février, suivie par la quasi-totalité des collègues, s'est



poursuivie par une manifestation locale avec le soutien des parents d'élèves le 16 février. Une campagne locale de refus des heures supplémentaires et des actions prévues lors des conseils de classe ont fait reculer en partie le rectorat, qui a augmenté la dotation de l'établissement de 26 heures-postes et 2,5 HSA.

Stagiaires (Montpellier)

Ils étaient plus de 100 manifestants le mercredi 16 février, pour l'essentiel des stagiaires du second degré, à défiler à Montpellier, de l'IUFM au rectorat, à l'appel du collectif académique des stagiaires et



du SNES pour dénoncer les conditions scandaleuses dans lesquelles se déroule l'année de stage des futurs professeurs et CPE et le dispositif de « formation » mis en place cette année par le ministère dans le seul but « d'économiser » plus de 5 000 postes, et pour exiger une formation digne de ce nom. Manifestation également soutenue par l'Unef.

Collège Jean-Perrin (Paris)

Tous les enseignants et CPE du collège Jean-Perrin à Paris (XX^e arrondissement) étaient en grève mardi 1^{er} mars pour protester contre les coupes budgétaires prévues à la prochaine rentrée : 50 heures en moins (10 % du total) dans ce collège de 400 élèves à 95 % populaire. Cette suppression va conduire à supprimer la quasi-totalité de nombreux



projets pédagogiques mis en place l'an dernier : classes en demi-groupes, projets lecture, écriture, photographie, etc. Trois postes d'enseignants seront supprimés (français, mathématiques et HG). L'IA « justifie » ces suppressions par la perte supposée d'une trentaine d'élèves à la rentrée 2011.

Devant la multiplication des attaques que subissent les collèges et les lycées, le SNES a décidé d'appeler le second degré à manifester à Paris le 19 mars dans le cadre de l'appel du collectif des 25 à une journée nationale d'action et de manifestations dans toute la France.

POSTES SUPPRIMÉS

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : STOP !

Le ministère a beau répéter en boucle que « ...des marges de manœuvre existent, avec un travail ciblé sur le terrain... », et que malgré les 16 000 suppressions d'emplois dans l'Éducation nationale «...il n'y aura pas de dégradation... », ce qui se prépare pour la rentrée 2011 montre tout le contraire.



Ces réductions d'emplois affecteront directement l'offre de formation, notamment en lycée où la mise en place du tronc commun en Première et l'uniformisation des séries technologiques, avec la réduction des horaires disciplinaires, permettent des suppressions de postes massives, où les enseignements de LV3, de langues rares ou anciennes se réduisent comme peau de chagrin, mais aussi en collège où se multiplient les exemples de dotations horaires qui prévoient le financement en HSE de certains enseignements comme s'il s'agissait d'activités ponctuelles.

Ces réductions d'emplois affecteront aussi les conditions d'encadrement. Alors que le Centre d'Analyse Stratégique, institution placée auprès du Premier ministre, vient de faire savoir que la France possède, dans le second degré, un taux d'encadrement tout juste à la moyenne des pays de l'OCDE (derrière la Grèce ou l'Autriche), les collèges sont dotés sur la base au mieux de 28 élèves par classe, souvent 29 ou 30 et aucun cours à effectif réduit, les lycées sur la base de 35 quelle que soit la série.

Multiplication des heures supplémentaires et des postes éclatés sur deux ou trois établissements, poursuite de l'emploi sur le terrain des stagiaires à plein temps, nouvelles suppressions de postes de TZR sont aussi les conséquences de ces choix budgétaires. Soyons nombreux dans la rue le 19 mars pour exiger les moyens d'une autre rentrée.

■ Fabienne Bellin

AUTONOMIE PERVERTIE

Depuis des années le gouvernement prône le développement de l'autonomie des établissements, lesquels seraient ainsi plus à même de répondre aux besoins spécifiques locaux et donc plus performants... Il s'agit en fait d'une véritable imposture qui masque mal une réalité peu glorieuse : renvoi au local de la gestion de la pénurie en enfermant la liberté pédagogique des enseignants dans des contraintes qui dénaturent le métier, et renforcement de l'autonomie et des pouvoirs... du chef d'établissement.

Cela se traduit par un double mouvement.



D'un côté, la déréglementation avec l'assouplissement de la carte scolaire ou l'abandon de repères et de critères nationaux, par exemple la possibilité de définir localement une partie des horaires disciplinaires : horaires et programmes en Seconde et Première, indemnités liées à certaines fonctions...

De l'autre, injonctions en tous genres qui font fi de l'expertise des personnels et de leur avis comme de celui de leurs élus : normalisation de l'évaluation, expérimentations imposées par le haut, comme les expérimentations CLAIR, celles sur les adaptations des rythmes scolaires ou encore les « écoles du socle »... avec la volonté de mettre les personnels sous la tutelle de hiérarchies intermédiaires (conseil pédagogique, préfet des études...).

Le choix est ainsi fait de faire éclater les cohérences et non de donner aux équipes les marges de manœuvre qui seraient nécessaires pour libérer les initiatives, dans un cadre strict qui garantisse l'égalité des usagers.

■ Fabienne Bellin

PRÉCARITÉ ACCENTUÉE

METTRE FIN À LA PRÉCARITÉ : CHICHE !

Le ministère de l'Éducation nationale reconnaissait plus de 23 000 contractuels enseignants en juillet dernier, négligeant de compter ceux dont le contrat était interrompu au moment du décompte et tous ceux qu'il recrute injustement comme vacataires. La gestion de ces personnels, conduite dans une logique de moindre coût, les place généralement en situation de précarité, aggravée par les faibles rémunérations versées. Les suppressions massives d'emplois, le développement des heures supplémentaires se traduisent pour nombre d'entre eux par le chômage.

Ceux qui sont en CDI se voient balader d'un poste à l'autre dans l'académie sans aucune reconnaissance de cette contrainte.

Ne pouvant ignorer les protestations syndicales, le gouvernement a été conduit à ouvrir des négociations. Les blocages demeurent importants ; de quel engagement quantitatif le gouvernement entend-il assortir les propositions de concours professionnalisés ou d'examens professionnalisés pour titulariser les contractuels ? Persistera-t-il à laisser fonctionner la pompe à précarité en laissant toujours autant de latitude aux administrations pour recruter sur contrat ? Maintiendra-t-il sa volonté d'introduire le « contrat de projet », contrat au terme incertain ?



Dans les négociations, la FSU a contribué à valoriser les convergences syndicales pour avancer. Mais l'intervention des personnels demeure déterminante. Le 19 mars, ces questions-là aussi doivent être à la Une.

■ Anne Féry

ORIENTATION DÉTOURNÉE

18 ET 19 MARS, À PARIS : POUR UNE AUTRE POLITIQUE DE L'ORIENTATION ET DE L'ÉDUCATION

Le SNES, la CGT et Sud Éducation ont décidé d'appeler les conseillers d'orientation-psychologues et les directeurs de CIO à une journée nationale d'action spécifique contre le démantèlement du service public d'orientation et pour une autre conception des possibilités d'avenir et de formation des jeunes. Alors que les organisations syndicales attendent depuis 8 mois le texte sur l'évolution des missions des CO-Psy et des DCIO, se discutent, au sein des CCREFP, les modalités de création des « lieux uniques » et de labellisation des structures qui devraient former le « service d'orientation tout au long de la vie ». Les rectorats, qui ferment et fusionnent des CIO partout en France, sont les premiers à approuver les projets de relogement des CIO dans ces pôles, où ils perdent toute leur spécificité et leur visibilité par rapport à leur public prioritaire et risquent de voir leurs missions recentrées vers le public des « décrocheurs » et du public adulte. Dans ces instances le SNES et la FSU défendent l'identité des CIO et l'ancrage des missions de psychologue des CO-Psy dans l'Éducation nationale. Mais insidieusement, se met en place une définition très territorialisée des missions des conseillers d'orientation-psychologues et des Directeurs de CIO qui peut très rapidement les détourner de leurs missions essentielles. Il faut s'y opposer et exiger au contraire le développement du service public d'orientation au sein d'une Éducation nationale plus ambitieuse et plus soucieuse de la réussite de tous. Le 18 et le 19 mars, à Paris, c'est le moment de se manifester !

■ Catherine Remermier



LE SECOND DEGRÉ À

IL N'Y A PAS DE CETTE ÉCOLE-LÀ !

Les raisons de donner une visibilité particulière au second degré dans le cadre de cette initiative unitaire ne manquent pas, tant les réformes déjà en cours ou les projets qui fleurissent, dessinent un système éducatif qui tourne le dos à toutes ses évolutions depuis 30 ans. Il y va de l'avenir même du second degré, de ses personnels et de leurs métiers.

FORMATION DES MAÎTRES NIÉE

Lors de ses vœux « au monde de l'éducation et de la culture » en janvier, N. Sarkozy avait annoncé qu'une concertation serait lancée sur la formation des maîtres.

Les quelques pistes de réflexion divulguées ensuite laissent entendre qu'aucune remise à plat complète ne sera engagée et que le véritable projet soit de mettre au travail une partie des étudiants préparant les concours au travers de masters « en alternance », autrement dit : en apprentissage. Le gouvernement poursuit donc dans sa logique de transférer toute la formation professionnelle en amont du concours, constituant ainsi une véritable réserve de personnels non titulaires qu'il considérera formés. En outre, ces masters, dont les grandes lignes ont été exposées par le recteur Boissinot au cours d'un entretien accordé à l'AEF, ne permettront pas de former l'ensemble des lauréats au concours car les places y seront de toute façon trop peu nombreuses. Le problème de la formation des maîtres restera entier pour la grande majorité des futurs enseignants et CPE stagiaires qui auront suivi un cursus classique.

Par ailleurs, le ministre n'a toujours rien annoncé concernant les stagiaires de cette année. Malgré les nombreuses interventions du SNES, aucune précision n'est apportée concernant la titularisation des stagiaires. Aucune mesure n'est prévue pour les accompagner l'année prochaine alors que des dispositifs existaient du temps où ils étaient formés à l'IUFM.

Le SNES profitera de la manifestation nationale du 19 mars pour donner le maximum de visibilité à la question des stagiaires et de la formation des maîtres.

■ Emmanuel Mercier



© Clément Martin

MÉTIERS DÉNATURÉS

Au-delà de l'obsession budgétaire et de suppression de moyens, les logiques politiques à l'œuvre dans l'EN visent une transformation radicale des métiers et des missions qui leur sont attachées.

D'une part, les injonctions et les prescriptions ne cessent de pleuvoir sur les personnels, de façon bien souvent contradictoires : « soyez innovants mais appliquez les bonnes pratiques, évaluez par compétences mais traitez les programmes et faites mémoriser les repères, travaillez en équipe mais vous serez évalués plus que jamais individuellement, etc. ».



© DR

D'autre part, les objectifs de performance et les nouveautés introduites par les réformes récentes ne font qu'accroître le désarroi et la perte de sens quant au métier : les engagements préconisés dans des dispositifs aux effets incertains (type accompagnement éducatif ou personnalisé), l'évaluation par compétences, l'histoire des arts sont présentés

comme la clé de la réussite sans qu'aucune réflexion de fond n'ait été menée sur leur pertinence ou dans l'ignorance complète des travaux de recherche sur le sujet. Elle prive les personnels d'un véritable travail collectif sur ce qui fait le cœur du métier et sur les dilemmes à résoudre, au quotidien, avec les élèves et sur ce qui fonde la qualité du travail.

Ces réformes, imposées dans la précipitation et l'improvisation, traduisent un mépris de la réalité du travail et dessaisissent les professionnels de leur expertise sur l'activité.

Enfin, la mise en œuvre d'un contrôle managérial sur les personnels au moyen d'une évaluation faite par les seuls chefs d'établissement, pour venir à bout des « résistances », risque d'aggraver plus encore la crise du travail à l'œuvre dans nos professions !

■ Alice Cardoso

CLAIR GÉNÉRALISÉ

AMPLIFIER LA MOBILISATION

Le programme CLAIR, imposé à la rentrée 2010 dans 105 lycées et collèges, devrait être étendu dès la rentrée 2011, sans bilan ni concertation, essentiellement à la grande majorité des collèges RAR.

Dans les dix académies actuellement concernées, les personnels se mobilisent pour exprimer leur refus de ce cheval de Troie pour tout déréglementer.



© Clément Martin

À Aix-Marseille, une votation organisée par le SNES dans les CLAIR et les RAR susceptibles de le devenir, a donné 85 % de votes CONTRE dans 24 établissements sur 29. Un rassemblement a accompagné la remise officielle des résultats au rectorat. À Lyon, une soixantaine de personnes ont manifesté devant le rectorat contre ce nouveau label, son extension, et pour dénoncer la logique de déréglementation.

À Tourcoing, les parents d'élèves du collège L-Aubrac, RAR et CLAIR, ont protesté lors d'une journée « Collège mort » contre la suppression de cinq postes et d'une classe de Troisième ; à Vénissieux, les collègues RRS se sont mobilisés contre la suppression de postes alors que les effectifs augmentent ! Partout l'éducation prioritaire est démantelée !

À l'approche du mouvement intra-académique, il est essentiel d'amplifier la mobilisation pour faire barrage au recrutement local des personnels dans le cadre d'une lettre de mission qui vise à substituer le contrat au statut, avec souvent un temps de présence accru au nom d'une plus grande disponibilité attendue.

La manifestation nationale du 19 mars sera l'occasion de donner une visibilité nationale à notre exigence d'une véritable relance de l'éducation prioritaire.

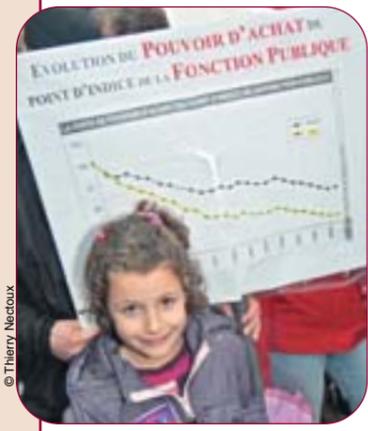
■ Bruno Mer

SALAIRES PLOMBÉS

POUVOIR D'ACHAT

De manière moins brutale que dans d'autres pays européens, – tout ne leur est pas aujourd'hui possible –, les dirigeants français ont décidé de faire payer la crise aux salariés et aux retraités, et particulièrement aux agents de la Fonction publique.

Gel du point d'indice envisagé pour les 3 prochaines années, augmentation régulière de la retenue pour pension décidée par l'injuste réforme des retraites, tout est fait pour la chute en valeur réelle de nos traitements.



© Thierry Nectoux

Moins sur le bulletin de paye dans un contexte où de nombreux postes essentiels pour les ménages se renchérissent : énergie et transports, logement, santé, c'est assurément pour beaucoup une vie plus difficile. Et le « président du pouvoir d'achat » met en œuvre son programme : soutien aux heures supplémentaires appelées à se développer dans l'enseignement du second degré au moins, individualisation des carrières, conséquences toujours plus lourdes de « l'évaluation » sur la rémunération.

Une politique défavorable au pouvoir d'achat, au risque de fragiliser la reprise et la qualité du service public. Pour les métiers enseignants, elle effacera bien vite les effets de la trop faible revalorisation des débuts de carrière, renforçant les facteurs de désintérêt des diplômés pour des métiers dont la difficulté est si peu reconnue. Et le management en vogue pourrait déboucher sur le désengagement des personnels.

Oui, il faut s'opposer à une telle politique ! La pétition intersyndicale est un outil dont il faut se servir. <http://site-syndicat.org/petition/index.php?petition=10>

■ Anne Féray

ACTIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Martinique

Académie la plus touchée depuis trois ans, la Martinique se bat : CTPA boycottés, une intersyndicale de l'éducation au grand



© DR

complet, grèves... 10 février, une mobilisation encourageante (100 manifestants au rectorat) et une grève bien suivie (de l'ordre de 60 %). 22 février, 500 manifestants dans les rues et environ 80 %

de grévistes dans le second degré. Pile pour recevoir Luc Chatel ! Le président de la Région, Serge Letchimy, écrit au ministre (site du SNES Martinique), pour refuser toute suppression de postes et de filières. Les trois syndicats de chefs d'établissement en appelant à une grève administrative, en pleine réception du ministre, ont lu une déclaration ferme : aucune rentrée 2011 dans ces conditions ! Si pas de bougé du gouvernement, pas de répit... jusqu'aux présidentielles.

Rennes

Une soixantaine de manifestants s'étaient réunis devant le lycée Brizeux (Quimper) à partir de 9 heures mardi 22 février, pour accueillir le recteur venu faire sa présentation du projet académique 2011-2015. Épaulées



© Clément Martin

par les militants du S2, par la FSU du Finistère, ainsi que par les représentants du SNES et de la FSU Bretagne, des délégations venues d'une dizaine d'établissements, parents, enseignants, ont demandé à être reçues. Tous les motifs de mécontentement ont été mis sur la table : dotations catastrophiques

en lycées et taux d'encadrement en berne dans les collèges ; colère des collègues de STI devant la réforme en cours et l'indigence de leur formation pour la rentrée; refus de la destruction de l'accueil des moins de 3 ans en maternelle...

La Réunion

Les 162 suppressions de postes que le recteur avait annoncées comme « indolores » ne passent pas. Dans une académie dont les retards sont de notoriété publique, expliquer



© DR

au nom de l'égalité républicaine qu'il faut supprimer des postes dans l'éducation ne convainc personne. DHG refusées en grand nombre, mobilisations, en particulier en lycées professionnels – 67 suppressions et alors qu'il y a 12 % d'HSA – établissements en grève

depuis deux semaines, lycéens menés par l'UNL qui bloquent, conseils municipaux qui votent des motions de soutien... pour aboutir ce vendredi 25 février à une majorité de collègues en grève, premier et second degré confondus, avec 2 000 manifestants battant le pavé, qui à Saint-Denis, qui au Tampon. Pour le moment, le recteur fait le dos rond, reçoit des délégations, ne lâche rien, mais jusqu'à quand ?

À PARIS LE 19 MARS

PARCE QUE NOUS NE VOULONS PAS DE CETTE ÉCOLE-LÀ !

COLLÈGE SACRIFIÉ

IL Y A URGENCE À REDONNER DU SENS AU COLLÈGE

Sous l'effet des suppressions massives de postes, les personnels ne parviennent plus à exercer véritablement leur métier : conditions de travail de plus en plus dégradées, alourdissement de la charge de travail, missions totalement dévoyées...

Toutes les mesures mises en place depuis la loi Fillon dénaturent le collège en profondeur : note de vie scolaire, socle commun qui marginalise

le nombre de disciplines et qui ne fait pas culture pour les élèves, livret personnel de compétences qui pose de redoutables problèmes, épreuve d'histoire des arts au DNB imposée dans des condi-

tions inacceptables, entretien personnalisé d'orientation en lieu et place du CO-Psy en Troisième...

Les DHG n'offrent plus aucune marge de manœuvre pour aider les élèves les plus en difficulté, prévenir l'échec. Les effectifs de classe remontent partout, sans possibilité de travailler en groupes. Certains enseignements sont même menacés dans leur existence.

Les attaques contre les statuts se multiplient : remise en cause des heures statutaires, pressions pour imposer la bivalence, projet de fusionner le collège et l'école primaire dans des « écoles du socle » où professeurs des écoles et professeurs « de » collèges polyvalents pourraient échanger leurs services.

Il est temps de dire tous ensemble STOP à cette politique délétère et d'exiger un véritable investissement dans l'éducation, avec ambition pour tous les élèves et respect des missions et statuts des personnels.

■ Monique Daune

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

MALMENÉ

Le ministre persiste dans sa volonté de mettre en œuvre coûte que coûte la réforme contestée des séries générales et des séries technologiques STI-STL. Comme il l'avait fait pour la voie professionnelle, il nie les difficultés inhérentes à des réformes dont le seul objectif est la réduction de l'emploi public et du nombre de postes d'enseignants. La seule possibilité aujourd'hui est de continuer à peser massivement dans toutes les actions (grèves, manifestations, mobilisations diverses...) pour imposer au gouvernement une autre politique plus ambitieuse pour l'avenir des jeunes, plus respectueuse de la qualification et du métier des enseignants.

Au niveau de la classe de Seconde, il faut imposer des horaires plus importants pour les enseignements de détermination, obtenir un cadrage national et par disciplines des heures allouées aux dédoublements, l'abandon de toutes tentatives d'annualisation et une définition disciplinaire des contenus de l'Accompagnement Personnalisé.

Pour les séries générales, nous exigeons des contenus disciplinaires construits en cohérence au sein de chaque série, permettant l'interdisciplinarité et donnant sens aux apprentissages. Des conditions d'études permettant aux élèves de faire l'essentiel de leur travail pendant les heures de cours, et un cadrage national de ces conditions de travail sont absolument nécessaires. Il faut imposer un développement des options facultatives dans tous les établissements. Il n'est par ailleurs pas possible de mettre en œuvre une réforme du cycle terminal sans avoir un débat et des décisions sur la structure du baccalauréat et les modes d'évaluation.

Dans les séries technologiques STI-STL, l'inquiétude est à son comble : inquiétude des enseignants qui voient disparaître ce qui fait les fondements de ces formations, inquiétude des élèves qui, déjà, s'en détournent, inquiétude des entreprises qui voient disparaître un outil de formation des jeunes. Les programmes incohérents sont à peine publiés, les ressources documentaires inexistantes, les équipements absents, rien n'est prêt. La seule solution est de bloquer la mise en œuvre de cette réforme et d'obtenir le moratoire exigé par l'ensemble des ensei-

gnants. À l'aune de ces réformes, on peut avoir toutes les inquiétudes sur les séries technologiques STG et ST2S... dont les projets de modification des grilles horaires sont élaborées dans l'opacité la plus complète. Face à un ministre qui refuse de tenir compte des critiques de ses projets et des propositions que nous portons depuis des mois, il est nécessaire d'amplifier les mobilisations, d'exprimer notre colère, et de faire la démonstration de notre force et de notre détermination pour imposer d'autres choix pour le lycée, l'avenir des jeunes et des enseignants.

■ Valérie Siphimalani, Thierry Reygades



© Daniel Maunoury

© DR

PARCOURS DE LA MANIFESTATION À PARIS

DÉPART CORTÈGE RP⁽¹⁾ :
Luxembourg à 13 h 30
ARRIVÉE : Bastille

(1). Pour les manifestants de province : lieu à préciser, consulter sites S3



LE SECOND DEGRÉ À PARIS LE 19 MARS